

Paul CUTURELLO
Président du Groupe
socialiste et apparentés

Monsieur Eric CIOTTI
Président du Conseil Général
des Alpes-Maritimes
BP 3007
06201 NICE Cedex 3

Nice, le 7 janvier 2010

Monsieur le Président,

Le budget primitif 2010 du Conseil Général a été adopté le 18 décembre dernier dans un contexte financier dégradé pour notre département

A l'occasion des travaux préparatoires en commission le groupe socialiste et apparentés avait demandé des éclaircissements sur le respect de ses engagements par l'Etat concernant le financement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les informations, promises à plusieurs reprises n'ont pas été fournies aux élus, et notre groupe s'est vu dans l'obligation d'opposer un refus de vote à la délibération sur la politique d'aide aux personnes handicapées proposée lors de la session budgétaire.

Par ailleurs, comme nous l'avons évoqué en séance publique le 18 décembre dernier, le rapport de la Cour des Comptes d'octobre 2009 souligne le désengagement de l'Etat et « *Le financement non assuré de la décentralisation sociale* ». Vous-même, n'avez pas remis en cause ces conclusions.

Par une décision du 30 décembre 2009, le Conseil d'Etat cette fois, vient de donner raison à Arnaud Montebourg, Président du CG de Saône-et-Loire et à Claude Bartolone Président du CG de Seine Saint Denis qui réclamaient à l'Etat la sortie du décret d'application de la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance et organisant la compensation des charges au profit des Conseils Généraux. Le Conseil d'Etat a enjoint le Premier Ministre à prendre ce décret dans un délai de 4 mois.

Cette décision de justice, dont notre département va heureusement bénéficier, est un premier pas vers une réelle compensation par l'Etat de toutes les compétences transférées aux Conseils Généraux.

Aussi, au nom des élus du groupe socialiste et apparentés, mais aussi au nom de tous les contribuables des Alpes-Maritimes qui, depuis l'an passé, supportent une fiscalité départementale fortement alourdie, je vous demande de saisir officiellement l'Etat concernant le respect de ses engagements issus des lois portant transfert des compétences RMI/RSA et handicap (PCH) à ce jour non compensées en totalité pour notre département.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul CUTURELLO

